

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20 - 23 octobre 1997

PROGRAMMES DE PAYS

Point 7 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/97/7/Add.7
8 septembre 1997
ORIGINAL: ANGLAIS

MOZAMBIQUE

1998-2001

RÉSUMÉ

Le bureau du PAM au Mozambique a puisé dans l'expérience considérable dont il dispose pour mettre en oeuvre efficacement ses initiatives, avec pour objectif d'utiliser l'aide alimentaire afin de répondre aussi bien aux besoins d'urgence qu'à la programmation du développement. Le programme de pays vise donc à réduire la vulnérabilité des personnes souffrant d'insécurité alimentaire au Mozambique, en ciblant en particulier les femmes par le biais de projets d'intervention rapide et de défense de leurs droits fondés sur une participation communautaire.

Le bureau du PAM au Mozambique répond aux besoins alimentaires d'urgence en situation de catastrophe, tout en collaborant avec le Gouvernement du Mozambique à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une politique nationale de prévention des catastrophes. Se fondant sur une approche-programme intégrée, le PAM vise les communautés les plus sujettes à l'insécurité alimentaire pour mettre en oeuvre avec elles des projets. Ces communautés sont identifiées au moyen des techniques d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) mises au point par le PAM, qui permettent de déterminer des indicateurs de vulnérabilité et d'identifier les communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire. En appliquant une démarche sectorielle, le PAM réduit la dispersion géographique de ses interventions en se concentrant sur les communautés les plus exposées, notamment celles de la région sud du pays qui se caractérise par un déficit vivrier structurel. Trois bureaux auxiliaires, stratégiquement implantés, appuient le travail de conception, de mise en oeuvre et de suivi des projets.

Les projets du PAM, en collaboration avec les ministères compétents, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les organisations non gouvernementales (ONG), axent leur action sur l'établissement d'une politique nationale concernant les catastrophes, la reconstruction des infrastructures économiques et sociales, et la réduction des risques d'insécurité alimentaire, ainsi que l'action sanitaire et éducative. Avec ses partenaires, le PAM construit et remet en état des routes, des dispensaires et des écoles primaires, tout en apportant des vivres et une alimentation de complément aux enfants touchés par la malnutrition, aux femmes enceintes et allaitantes en situation précaire, aux victimes du SIDA et à leur famille, et aux élèves et aux enseignants des établissements secondaires en internat. Les deux grandes modalités de mise en oeuvre des projets sont les systèmes vivres-contre-travail et vivres pour la formation.

Le renforcement des capacités et la participation accrue des femmes à la gestion des secours alimentaires et à l'amélioration de la sécurité alimentaire comptent parmi les principes directeurs de toutes les activités du PAM, et vont directement dans le sens du principe explicite de construction de communautés autodépendantes, disposant d'approvisionnements alimentaires fiables. S'efforçant de favoriser l'action en collaboration avec ses partenaires, le PAM a ciblé 1 189 000 bénéficiaires pour lesquels 129 310 tonnes de vivres seront nécessaires pour la période 1998-2001.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 6513-2201

Coordonnateur de programmes: P. Dalal tel.: 6513-2874

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



ORIENTATION STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM

1. Le portefeuille de projets du PAM au Mozambique a été approuvé par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1996, en tenant compte des orientations inscrites dans le schéma de stratégie de pays (SSP) établi pour le Mozambique. Le document de programme de pays (DPP) qui suit est fondé sur ce SSP et sur l'initiative du bureau du PAM au Mozambique d'inclure le Gouvernement du Mozambique, les ONG, les partenaires des Nations Unies et les donateurs dans un processus de planification stratégique permettant d'assurer la programmation, la coordination et la collaboration effectives de tous dans la période 1998-2001.

Insécurité alimentaire, pauvreté et vulnérabilité

2. La pauvreté est très diffuse au Mozambique, et bien qu'elle soit surtout rurale, on rencontre des groupes vulnérables dans les segments les plus pauvres des populations urbaines, qui comptent donc aussi parmi les pauvres souffrant de la faim. Vingt ans de guerre et de catastrophes répétées, avec sécheresses et inondations périodiques, ont en grande partie anéanti les infrastructures sociales et économiques; gravement réduit les perspectives de génération de revenu; considérablement abaissé les taux d'alphabétisation; et induit une production agricole, tant végétale qu'animale, extrêmement variable, en particulier dans le sud, sujet à la sécheresse. La pauvreté et l'insécurité alimentaire se concentrent tout particulièrement dans les familles ayant une femme à leur tête et comptant de nombreuses personnes à charge, chez les personnes âgées sans soutien familial, et dans les familles nombreuses en général. Tandis que l'ajustement structurel poursuivi à l'échelon national vise à stabiliser les salaires et à promouvoir la croissance économique, les groupes vulnérables - composés de personnes isolées, sans qualification ou à faible revenu - continuent d'avoir un très faible pouvoir d'achat sans disposer d'autres sources de revenu, ou sans avoir les moyens d'échanger des vivres. Sur une population totale de 18,3 millions de personnes, 70 pour cent des gens vivent en zone rurale. Environ 60 pour cent de la population rurale (environ huit millions de personnes) vivent au-dessous du seuil de pauvreté¹. En outre, 60 pour cent des adultes sont illettrés, et moins de 40 pour cent ont accès aux services de santé.
3. En 1996/97, la fin de la guerre et des précipitations favorables ont permis aux petits agriculteurs de reprendre la production agricole. Si la production vivrière manifeste une croissance régulière, la sécurité alimentaire reste précaire et ne permet guère d'investir dans des moyens de production, dans le contrôle de la qualité, ou de réinvestir dans les mécanismes traditionnels de survie. Le plus souvent, la petite taille des exploitations ne permet pas d'obtenir des récoltes suffisantes pour satisfaire les besoins fondamentaux des familles, ou pour être concurrentielles sur le marché local. Les petits agriculteurs n'ont pas les moyens d'investir dans les nouveaux intrants, les semences améliorées, l'outillage et les engrais, sans parler des moyens de lutte contre les ravageurs. En cas de pertes de récolte, les ménages deviennent vulnérables aux hausses des prix du marché. Peu de ménages peuvent s'accommoder de pénuries passagères - par exemple mauvaises récoltes ou facteurs limitant la production, aléas climatiques, ou disponibilités vivrières insuffisantes pendant quelques mois dans l'année.

¹ Rapport de la Banque mondiale sur le programme de relèvement du secteur sanitaire (1995).



4. Les ménages ruraux, dans les zones à excédent vivrier, en particulier dans les régions du centre et du nord, connaissent aussi de nombreuses difficultés, à savoir: manque de structures de commercialisation adéquates, disponibilité limitée du crédit aux petits agriculteurs; et incapacité d'un secteur commercial affaibli d'absorber et de commercialiser des excédents localisés et périodiques. L'emploi non agricole ou hors exploitation¹ continue d'être marginal dans la plupart des régions. Les femmes restent les principaux producteurs vivriers. Bien que l'on estime que 1,8 million de femmes, classées comme "agricultrices familiales", constituent le gros de la main-d'oeuvre dans la production vivrière de base, et plus encore dans l'horticulture familiale (y compris la production de légumes), peu de programmes ciblent directement les femmes et appuient leur rôle, pourtant majeur, dans la production et la gestion des approvisionnements vivriers.
5. Plus d'un tiers des ménages urbains vivent actuellement au-dessous du seuil de pauvreté. Les citadins comptent pour environ 30 pour cent dans la population totale du Mozambique, contre 13 pour cent en 1980. On estime par exemple qu'entre 40 et 50 pour cent de la population de Maputo est pauvre, taux sensiblement plus élevé qu'avant la guerre. Malgré un certain mouvement de retour vers les campagnes, la population urbaine devrait continuer de s'accroître, et dépasser six millions d'ici à l'an 2000. La plupart des ménages urbains consacrent au moins 70 pour cent de leur revenu à l'achat de vivres.
6. Dans certaines zones, de forts contingents de rapatriés, récemment revenus, ont certes permis d'accroître la production locale, mais au prix de pressions additionnelles sur des infrastructures limitées et déjà surchargées - notamment les écoles, les dispensaires, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et les installations d'entreposage de produits alimentaires. L'insécurité alimentaire est aggravée par le mauvais état du réseau routier et l'inefficacité des transports ferroviaires et de la navigation côtière. Dans les zones qui possèdent encore certaines infrastructures sociales, de nombreux établissements manquent de vivres et de compléments nutritionnels. Les écoles et les dispensaires sont incapables de répondre aux besoins alimentaires des usagers, ce qui réduit leur fréquentation et porte atteinte à la participation communautaire. Ce phénomène est étroitement corrélé à l'aggravation des taux d'analphabétisme, de morbidité, et de mortalité² (on trouvera aux annexes I et II des indicateurs détaillés de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire au Mozambique).

Stratégies et politique du gouvernement en matière d'aide alimentaire

7. L'aide alimentaire est considérée par le Gouvernement du Mozambique comme une ressource importante permettant d'appuyer les politiques tant humanitaires que développementales. Les activités d'aide alimentaire appuyées par le gouvernement se concentrent sur ce qui suit: a) maintien de l'aide alimentaire pour combler les déficits de production de riz et de blé jusqu'à ce que les capacités nationales suffisent (la culture du maïs reste fermement soutenue en tant que "culture stratégique"); b) utilisation de l'aide alimentaire pour continuer de répondre aux besoins de secours des ménages ruraux dont les récoltes souffrent de l'insuffisance des pluies ou qui sont frappés par des catastrophes naturelles; et c) utilisation de l'aide alimentaire pour le développement sous forme d'appui budgétaire, alimentation des groupes cibles et compensation du manque d'emplois dans le cadre d'activités de soutien du revenu ou de travaux vivres-contre-travail dans les zones

¹ Les possibilités d'emploi hors de l'exploitation familiale.

² Les statistiques pour 1997 seront publiées par l'Institut national de la statistique et le Ministère de la planification et des finances dans le *Rapport sur le revenu et les dépenses des ménages en 1997*.



sujettes à l'insécurité alimentaire, pour assurer le maintien des prix et le soutien de la production locale.

8. Toutefois la formulation de politiques est encore balbutiante dans le Mozambique d'après guerre, et le gouvernement n'a pas encore défini une politique autonome et systématique de sécurité alimentaire. Plusieurs stratégies gouvernementales, conçues en vue de dépister et d'aider les populations vulnérables, viennent tout juste d'être lancées. Grâce à des apports significatifs de donateurs, le gouvernement a mis sur pied une unité de l'atténuation de la pauvreté (UAP) au sein de la Commission nationale de planification, sur la base de la stratégie de lutte contre la pauvreté définie en 1995 par le Ministère de la planification et des finances. Cette stratégie met en exergue la nécessité de développer le marché d'exportation de produits agricoles, d'établir un nouveau régime foncier, et de reconstruire les infrastructures sociales. Elle se donne trois objectifs principaux: améliorer les niveaux de vie; investir dans le capital humain; et assurer un filet de sécurité en cas de catastrophe. En attendant qu'une politique nationale soit adoptée et institutionnalisée, le PAM continuera à collaborer avec le gouvernement pour appuyer la stratégie actuelle de lutte contre la pauvreté. Les orientations stratégiques des ministères techniques sont incorporées dans les plans d'activités du PAM, en liaison directe avec les homologues ministériels.

Relation avec la Note de stratégie nationale (NSN)

9. La note de stratégie nationale (NSN) a été approuvée par le gouvernement en août 1995. L'harmonisation de la programmation effectuée par le Groupe consultatif mixte sur les politiques (GCMP), qui prendra effet au 1er janvier 1998, ouvre de nouvelles perspectives de coopération. De ce fait, l'Evaluation commune de pays (ECP) d'avril 1997 approche d'une position plus structurée sur les efforts de développement fournis en collaboration par les organismes du système des Nations Unies. Le Mozambique a récemment été désigné comme l'un des 20 pays qui participeraient au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour porter au maximum la collaboration et favoriser la coordination du développement.
10. Dans le secteur du développement économique, la position commune des Nations Unies met en relief l'importance d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire qui porte sur les éléments suivants: propriété foncière; utilisation des ressources naturelles, y compris pâturages et forêts; amélioration des systèmes de commercialisation en vue d'une production accrue, y compris accès routiers; services de santé primaires; et système efficace d'intervention en cas de catastrophes, surtout dans les zones rurales. En outre les partenaires des Nations Unies ont noté qu'il était indispensable de disposer d'une base de données unifiée pour mieux identifier et caractériser les populations vivant dans l'insécurité alimentaire. Intervenir efficacement sur les points ci-dessus devrait permettre: d'améliorer les résultats du secteur agricole; d'améliorer les possibilités d'emploi; de réguler l'aide alimentaire; d'établir des profils de sécurité alimentaire; de mettre en place et d'entretenir des systèmes d'alerte rapide efficaces; de favoriser une politique nationale de sécurité alimentaire; d'appuyer la planification d'urgence et l'atténuation des effets des catastrophes; et de renforcer la protection des biens de production et d'établir des filets de sécurité en cas de catastrophe. Dans le secteur du développement social, les engagements enregistrés appuient les initiatives dans les secteurs de la santé et de l'éducation (notamment population et santé, et eau et assainissement). Les initiatives intersectorielles sont notamment axées sur la réduction de la pauvreté et la génération de moyens d'existence durables, la promotion des femmes, les droits des enfants, et la lutte contre le SIDA.



Programmes des Nations Unies, des donateurs et des ONG

11. La réunion de 1997 du Groupe consultatif (GC), à Paris, a défini une stratégie de croissance du secteur privé visant à réduire la pauvreté en appuyant les micro-entreprises et les petites entreprises des zones rurales, sur la base de l'application de nouvelles lois foncières, de l'établissement de réseaux de commercialisation rurale, de l'appui aux infrastructures, du microcrédit, de la création d'un environnement propice aux affaires, de la promotion de l'investissement, et de la réforme du secteur public. L'ECP des Nations Unies articule les engagements conjoints avec les stratégies sectorielles au Mozambique (voir annexe III).
12. Les organismes des Nations Unies et les donateurs participent activement, avec le gouvernement, au développement de programmes d'investissements sectoriels dans la santé et l'éducation, les infrastructures et l'agriculture. Les donateurs bilatéraux, en particulier le Gouvernement néerlandais et l'Agence pour le développement international des Etats-Unis (USAID), travaillent en collaboration avec le PAM, la FAO et l'Union européenne (UE) à la définition d'activités qui appuient la sécurité alimentaire, et visent à renforcer les marchés urbains et ruraux et la commercialisation des produits agricoles. La Banque mondiale appuie le développement des infrastructures, et notamment la construction de routes d'accès, dans le cadre du projet de services de communication routière et côtière (ROCS). Le Gouvernement suédois et la Banque mondiale appuient fortement les initiatives dans le secteur de l'éducation, tandis que le Gouvernement suisse demeure actif dans le secteur de la santé. Une foule d'ONG tant nationales qu'internationales s'efforcent de mettre en valeur les ressources humaines, en proposant des formations et des services de vulgarisation qui pourront durablement donner accès à des technologies améliorées de gestion des ressources (y compris leur consommation et leur utilisation), de production agricole, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de génération de revenu, d'éducation, de santé et de nutrition¹.

EVALUATION DES ACTIVITES DU PAM AU MOZAMBIQUE

13. Depuis que le PAM a approuvé son premier projet au Mozambique en 1974, il a engagé plus de 1,4 million de tonnes de vivres dans ce pays, pour une valeur totale de 569 millions de dollars. Les opérations d'urgence de grande ampleur, du fait de la guerre, d'une sécheresse dévastatrice, et d'une aide considérable apportée aux réfugiés mozambicains dans les pays voisins, ont compté pour 80 pour cent des activités du PAM. Malgré la très forte prédominance des besoins d'aide d'urgence, le PAM a été en mesure d'utiliser 20 pour cent de ses ressources en produits pour des activités de développement.

Efficacité et efficacité de la programmation

14. Depuis 1989, au total 558 000 tonnes de produits alimentaires ont été engagées dans le cadre de différentes opérations d'urgence pour venir en aide aux victimes de la sécheresse, de la guerre, au rapatriement, et à la démobilisation. Pour surmonter les effets de la pire sécheresse que le pays ait connue, en 1992/93, le PAM a fourni 225 000 tonnes de produits alimentaires; la livraison, effectuée à partir de la région, a été efficace et ponctuelle.

¹ Mandat de partenariat et programme de travail définis par consensus avec les ONG partenaires lors de l'atelier sur le partenariat PAM/ONG de février 1997.



15. L'opération récente d'aide d'urgence et d'appui au rapatriement a comporté un élément de soutien de petits projets de développement, mis en oeuvre par les communautés, les institutions locales et les ONG. En 1994, 35 microprojets de ce type ont été approuvés, y compris des activités nutritionnelles ou vivres-contre-travail (VCT), correspondant à des livraisons alimentaires totales de 1 700 tonnes. Des activités VCT ont été menées avec succès dans le cadre du projet 4720 (Programme d'aide à la construction de routes d'accès) pour favoriser la construction de routes dans neuf provinces, améliorer l'accès aux marchés agricoles, et construire et remettre en état des latrines, des écoles et des dispensaires en partenariat avec l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UE et des projets financés par le Gouvernement allemand. Le projet 4721 a appuyé des activités d'assainissement urbain à Maputo, et d'autres travaux intégrés d'irrigation et d'assainissement ont été menés dans le cadre des opérations d'urgence du PAM.
16. Les opérations d'urgence du PAM ont eu d'autres effets positifs directs sur le développement. La sous-traitance d'activités de transport au secteur privé, qui a porté sur environ 20 millions de dollars, a largement contribué à constituer un secteur des transports solide et concurrentiel. Grâce à l'ouverture de routes et aux travaux de déminage (le PAM a apporté environ un million de dollars à cet effort d'ensemble), le coût kilométrique du transport s'est considérablement réduit depuis deux à trois ans. Le PAM, en collaboration avec la FAO et avec l'aide généreuse de donateurs, a appuyé les populations frappées par la sécheresse en achetant et en transportant des semences (en particulier des variétés résistantes à la sécheresse), qui ont été distribuées en même temps que des vivres avant la période des semis dans le sud du pays. De l'outillage a été distribué dans le cadre de certaines activités, ce qui a permis aux bénéficiaires de continuer à défricher et à préparer les terres et à investir productivement leur main-d'oeuvre dans la production agricole future.
17. Le PAM a dépensé quelque 10 millions de dollars dans le cadre d'achats locaux (principalement de maïs) dans les zones excédentaires du nord, ce qui a renforcé le revenu des agriculteurs et a sensiblement contribué à monétariser l'économie rurale, étape indispensable tant pour la diversification de l'économie que pour le développement du secteur non agricole. Le PAM et le gouvernement ont veillé à ne pas pousser les prix à la hausse et ont maintenu un prix indicatif à la production réaliste, donc tenable dans le long terme. Le PAM s'est donné pour priorité d'appuyer le gouvernement, en collaboration avec ses autres partenaires, en vue de l'établissement d'une stratégie nationale d'atténuation des effets des catastrophes, avec un élément important de renforcement des institutions.
18. Les enseignements tirés des activités passées du PAM montrent que la programmation du développement devrait suivre une démarche plus intégrée, et utiliser l'aide alimentaire pour atteindre les objectifs de développement en concentrant les activités intersectorielles sur un nombre plus limité de zones géographiques. Cela implique un renforcement du rôle des bureaux auxiliaires, notamment pour la collecte de données, le suivi et l'évaluation.

LE PROGRAMME DE PAYS DU PAM

19. Le contexte qui détermine la définition du programme envisagé par le PAM pour le Mozambique se modifie. On prévoit que, malgré les risques actuels d'inondations et de sécheresses, la production s'accroîtra, notamment après les pluies de 1996/97. En l'espace de cinq ans, le Mozambique pourrait retrouver l'autosuffisance, et les mécanismes ruraux de subsistance pourraient s'améliorer considérablement. Une aide d'urgence ciblée



continuera d'être nécessaire, tandis que d'autres modalités d'aide alimentaire permettront de mieux venir en aide aux populations vulnérables. L'accroissement de la production et la réduction correspondante des distributions de rations d'urgence permettra à la programmation du PAM de progresser sur l'axe secours d'urgence (distribution de vivres) développement (sécurité alimentaire durable), en mettant à profit l'expérience précieuse acquise dans la gestion et la conception d'opérations d'urgence et de développement complexes.

Buts et objectifs

20. Sur la base du processus de consultation avec le Gouvernement mozambicain, l'Organisation des Nations Unies, les donateurs et les ONG partenaires, et en se fondant sur les recommandations des missions qui ont évalué la programmation du PAM en 1996, le bureau du PAM au Mozambique a formulé le programme de pays de manière à structurer ses priorités et à orienter ses activités dans la période 1998-2001. L'exposé de la mission du PAM dans le pays est conforme au cadre défini dans le mandat du PAM et dans les nouvelles orientations générales. Cet exposé de la mission du PAM au Mozambique précise les objectifs généraux des activités du PAM dans la perspective de venir en aide aux pauvres qui souffrent de la faim au Mozambique, et chacun des objectifs a été formulé de façon précise, en tenant compte des apports des partenaires extérieurs, pour répondre aux besoins des communautés victimes de l'insécurité alimentaire dans les quatre années à venir.
21. La mission du PAM au Mozambique consistera à réduire la vulnérabilité des populations confrontées à l'insécurité alimentaire, en visant en particulier les femmes, grâce à la mise en oeuvre de projets d'intervention rapide, de défense informée des droits, et d'action communautaire. Pour atteindre cet objectif général, le bureau du PAM dans le pays collaborera avec le gouvernement et avec d'autres partenaires pour réaliser les objectifs immédiats suivants:
 - a) renforcer la capacité de communautés ciblées, victimes de l'insécurité alimentaire, d'entreprendre des activités de développement qui réduiront leur vulnérabilité, en particulier dans le domaine des infrastructures et du relèvement; de la santé et de l'éducation; et des politiques, de la gestion et de la préparation en cas de catastrophe; et
 - b) répondre aux besoins alimentaires d'urgence, à l'échelon national, en cas de catastrophe.
22. Pour atteindre ces objectifs, le PAM collaborera simultanément avec le gouvernement et avec d'autres partenaires afin de renforcer les capacités institutionnelles, conformément aux objectifs secondaires ci-après:
 - a) renforcer le rôle des femmes dans la prise de décisions relatives à l'aide alimentaire et à la gestion des produits vivriers, afin d'améliorer les perspectives de sécurité alimentaire des ménages;
 - b) renforcer les capacités institutionnelles nationales et locales, avec la formation de personnel de contrepartie;
 - c) conduire une analyse systématique et globale de la vulnérabilité et établir une base de données cartographiques afin de mieux identifier et cibler les communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire; enfin



- d) promouvoir la coordination d'un comité gouvernemental de la sécurité alimentaire où seraient représentés le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les ONG et le secteur privé, afin de traiter des questions relatives à l'alimentation, et des politiques et programmes correspondants.
23. La méthode de programmation vise à mieux utiliser les ressources et à mieux desservir les populations les plus vulnérables en ciblant les projets sur les communautés sélectionnées pour leur grande précarité. La programmation du PAM ira dans le sens d'une meilleure intégration et d'une plus grande unification des activités portant sur les infrastructures, la santé et l'éducation, ainsi que sur les politiques, la gestion et la préparation en cas de catastrophe. Cet effort aura pour effet une moindre dispersion géographique, et une plus forte concentration des activités sur des communautés bien identifiées. Celles-ci, sélectionnées par des travaux d'ACV conduits en collaboration avec le gouvernement (sur la base de critères de vulnérabilité et choisies surtout dans la région du sud, déficitaire en vivres et sujette aux catastrophes), bénéficieront principalement de la valeur de l'aide alimentaire en tant que ressource de développement, dans le cadre d'activités vivres-contre-travail, vivres pour la formation, et autres modalités d'aide alimentaire. Dans les zones excédentaires en vivres, par exemple celles du nord, le PAM concentrera son effort sur l'achat local de maïs et de haricots, ce qui présentera un avantage économique appréciable pour les agriculteurs de la région, ainsi que pour les négociants et les transporteurs. L'avantage comparatif du PAM tient à cet égard à sa capacité de soutenir l'action gouvernementale d'aide à la commercialisation de la production vivrière du nord, en utilisant l'aide alimentaire comme levier de développement pour venir en aide à la région du sud, déficitaire, et améliorer l'accès aux services sociaux, aux infrastructures et aux intrants agricoles. En raison de l'insuffisance des mécanismes de défense traditionnels, les opérations d'urgence du PAM, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation, continueront de cibler les victimes des catastrophes en répondant à tous leurs besoins de secours alimentaires.
24. A l'échelon national, le PAM visera ce qui suit: aider le gouvernement à formuler et à institutionnaliser une politique nationale d'intervention en cas de catastrophe; instaurer une coordination avec le gouvernement, les donateurs, les ONG et le secteur privé pour améliorer la collaboration et défendre la cause des pauvres qui souffrent de la faim; utiliser l'ACV pour cibler les populations vulnérables dans les zones sujettes à l'insécurité alimentaire; et exploiter au maximum les possibilités de renforcement des capacités et la participation des femmes aux initiatives de secours alimentaires et de gestion des ressources. De telles activités sont indispensables pour assurer le succès de la programmation d'ensemble, car la défense de la cause des pauvres et des affamés, combinée avec le renforcement des capacités locales, sont des éléments essentiels pour que les activités du PAM soient efficaces et atteignent les résultats escomptés.
25. Outre les activités en cours déjà financées dans le cadre de projets approuvés par le PAM, de nouvelles initiatives seront financées par le biais du Fonds alimentaire du PAM, mécanisme nouveau et souple établi pour utiliser produits alimentaires et espèces à l'appui de microprojets de développement, gérés localement et déterminés par les besoins immédiats dans les communautés frappées par l'insécurité alimentaire. Les activités menées au titre du Fonds alimentaire du PAM, qui doivent être mises en oeuvre par les ONG et les communautés locales sur une durée maximale de deux ans, se concentreront sur le relèvement, les services sociaux, la sensibilisation à la problématique hommes-femmes, le renforcement des capacités, et la création d'emplois et la génération de revenu. Le Comité d'examen des projets du PAM procédera au tri des propositions, s'assurera qu'elles sont conformes aux procédures établies, et prendra part au suivi, à



l'évaluation et à l'établissement des rapports, s'assurant ainsi que les obligations contractuelles sont honorées.

26. Afin de rationaliser les activités en cours du PAM pour atteindre les objectifs de programmation, les interventions seront modifiées pour les adapter aux circonstances nouvelles dans lesquelles le PAM agit au Mozambique. Le renforcement de la participation des femmes, au moyen d'activités spécialement conçues axées sur les secteurs de la santé et de l'éducation (en particulier dans les zones urbaines et périurbaines), sera appuyé en sus des initiatives actuelles VCT dans les activités de reconstruction rurale. Le PAM envisagera aussi de modifier progressivement sa ration alimentaire en introduisant des remplacements modestes de la rémunération en vivres par une rémunération en espèces quand des produits deviennent disponibles sur le marché local (une option de rémunération en espèces a déjà été introduite dans les activités de remise en état des écoles et des dispensaires, dans le cadre du projet 5331).

Groupe cible

27. Au Mozambique, le PAM cible son action sur les communautés victimes de l'insécurité alimentaire dans les régions du sud, déficitaires en vivres, en visant en particulier les besoins et la participation des femmes. L'Unité ACV du PAM établira des indicateurs de vulnérabilité (y compris accès des ménages aux ressources productives, possibilités d'emploi, accès aux marchés et aux services de base, évolution démographique, mécanismes d'auto-assistance et risques de catastrophe), afin de permettre d'identifier les districts les plus exposés à l'insécurité alimentaire, ainsi que les sous-districts ou les régions urbaines et périurbaines dans lesquels le PAM peut développer ses activités et ses contributions. Les groupes bénéficiaires ciblés, au sein de ces communautés, seront notamment: les ménages qui ne sont pas autosuffisants en vivres; les ménages ayant une femme à leur tête; les ménages susceptibles de bénéficier le plus du transfert de revenu que représentent les produits alimentaires de la ration; les membres des communautés, et principalement les femmes enceintes et les enfants qui présentent des carences nutritionnelles ou y sont exposés; les ménages défavorisés de personnes déplacées ou rapatriées; enfin, les ménages qui comptent de nombreuses personnes à charge.

Collaboration avec les Nations Unies et les donateurs

28. Le bureau du PAM au Mozambique a consacré beaucoup de temps à renforcer sa communication et ses liaisons avec ses partenaires, en recherchant délibérément à participer à différentes instances afin de coordonner les activités de tous et d'établir des mécanismes de collaboration. Il a notamment pris part à une série d'ateliers conduits avec le GCMP et les partenaires des Nations Unies, les ONG partenaires d'exécution, et les partenaires et instances de contrepartie au sein du Gouvernement mozambicain (par exemple les Ministères des affaires étrangères et de la coopération, du commerce, de la planification et des finances, de l'éducation, de l'administration d'Etat, de la santé, de l'agriculture, du travail et des travaux publics). Le PAM siège à plusieurs comités des Nations Unies et gouvernementaux s'occupant d'éducation, de santé et de nutrition, ainsi que des infrastructures, et participe à plusieurs groupes de travail sur la sécurité alimentaire et la préparation aux catastrophes.

Gestion des ressources

29. Le portefeuille du PAM au Mozambique se fonde sur les besoins estimatifs et les tendances actuelles d'utilisation des ressources et du coût de la logistique en regard de son



efficacité. Les ressources bilatérales continueront d'être sollicitées pour apporter des articles non alimentaires dans le cadre des projets appuyés par le PAM et pour la programmation conjointe avec les ONG. Le coût total du programme de pays pour la période de quatre ans envisagée est évalué à 63 018 910 dollars (y compris les coûts directs et indirects) pour quatre activités fondamentales à mettre en œuvre par les communautés et trois activités, qui devraient intéresser 1 189 000 bénéficiaires et mobiliser 129 310 tonnes de vivres. Le programme de pays prévoit de consacrer 32 pour cent des ressources aux opérations d'urgence et 68 pour cent aux activités de développement (voir tableaux 2 à 4, à l'annexe I). Au total, un montant de 14 986 970 dollars a déjà été approuvé, et un montant additionnel de 48 031 940 dollars a été proposé.

30. Le Comité d'examen et d'affectation des ressources (CEAR) se compose des chefs d'équipe des unités opérationnelles du PAM (direction générale, exécution sur le terrain, services, soutien, et opérations de projet). Ce comité est chargé d'examiner la disponibilité des ressources, la gestion des produits, la passation des marchés et le suivi des achats pour assurer que les affectations de ressources continuent de répondre aux besoins du projet. Le CEAR se réunit tous les trimestres à Maputo. Le mandat du CEAR prévoit notamment l'examen des opérations de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM), du cofinancement bilatéral et gouvernemental, du taux d'utilisation, et des coûts opérationnels et de soutien directs. La préparation et le suivi de la vérification de tous les comptes incombent au CEAR.

APERÇU DU PROGRAMME DE PAYS

31. Les tableaux qui figurent à l'annexe I récapitulent les objectifs du programme de pays: bénéficiaires, coûts opérationnels et de soutien directs, coûts indirects et mécanismes de dotation en ressources. Ils indiquent aussi la ventilation des coûts directs.

PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

Activités fondamentales

Activités de soutien et de remise en état des infrastructures

32. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste à appuyer les groupes de population vulnérables dans des communautés ciblées où le mauvais accès aux infrastructures économiques et sociales ou l'inexistence de celles-ci contribuent à l'insécurité alimentaire.
33. **Analyse des problèmes.** Les accroissements récents de la production vivrière ne se sont pas nécessairement traduits par un renforcement de la sécurité alimentaire pour les populations vulnérables. Le Mozambique souffre encore d'un grave manque d'infrastructures imputable à 20 ans de guerre et de catastrophes naturelles successives. Les routes d'accès aux marchés, les installations d'entreposage, les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, ainsi que les structures de santé et d'éducation sont encore insuffisants, et empêchent les communautés d'accroître leur productivité, de commercialiser leurs produits, et d'avoir accès à la santé et à l'éducation. Les conditions de vie restent proches du seuil de pauvreté, ce qui fait obstacle à la création par les communautés de biens d'équipement ou de production élémentaires. Si le retour de la paix



a restauré la sécurité dans le pays, les infrastructures sociales et économiques restent insuffisantes pour répondre aux attentes des communautés.

34. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif immédiat est de permettre au gouvernement et aux communautés de construire ou de remettre en état les infrastructures nécessaires. Les objectifs à long terme sont d'offrir des emplois immédiats dans le cadre d'initiatives VCT, la construction ou la remise en état de plus de 700 écoles primaires de trois classes, de 192 dispensaires, et de plus de 2 200 kilomètres de routes d'accès, ainsi que la réalisation de réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, ainsi que d'installations d'entreposage de produits alimentaires.
35. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Les activités vivres-contre-travail (et dans certains cas la rémunération en espèces du travail, ou la fourniture d'articles non alimentaires à titre de supplément) constitue une incitation qui permet aux communautés à déficit alimentaire de participer à la réalisation d'infrastructures utiles, tout en se donnant accès à des vivres indispensables, ou à la possibilité d'acheter des vivres sur le marché local. Ce mécanisme de ciblage automatique porte à leur maximum les avantages de l'aide alimentaire pour les communautés visées, sous forme de transfert de revenu, de revenu salarial, et d'appui nutritionnel. Les programmes à forte intensité de main-d'oeuvre fournissent un revenu bien nécessaire dans les zones de déficit alimentaire, dans les périodes de moindre activité, et peuvent être amplifiés en période de sécheresse. Le mécanisme vivres pour la formation représente une autre solution, qui permet à la communauté d'acquérir des compétences indispensables tout en se garantissant l'accès aux vivres.
36. **Stratégie d'exécution.** La construction de routes d'accès (projet 4720), l'un des éléments des projets ROCS de la Banque mondiale, a représenté un aspect important du programme gouvernemental d'investissement sectoriel dans les infrastructures qui vise la construction de routes d'accès, au moyen d'activités VCT; ainsi, l'amélioration du transport et de l'accès aux marchés locaux permettra d'accroître la production locale et les ventes correspondantes. Dans les zones ciblées par le gouvernement, la construction de routes d'accès continuera d'appuyer les objectifs de dotation en infrastructures du gouvernement, ainsi que leur entretien, tandis que la privatisation de la construction de routes se met en place. La construction de routes d'accès (projet 4720) sera progressivement abandonnée à mesure que la privatisation gagnera du terrain.
37. Le PAM collabore directement avec le Ministère des travaux publics et choisit les sites de construction avec les Ministères de la santé et de l'éducation. Les activités concernant les infrastructures de santé et d'éducation (projet 5331) permettront de financer la remise en état des infrastructures de santé et d'éducation (avec un volet construction) dans les zones ciblées. Pour réduire au minimum les coûts élevés d'investissement dans la reconstruction et la remise en état, on utilisera chaque fois que possible des matériaux locaux, et les communautés concernées apporteront leur main-d'oeuvre, ce qui favorisera l'entretien des équipements nouvellement réalisés par des ouvriers locaux.
38. Le Fonds alimentaire du PAM appuiera des microprojets de développement additionnels à entreprendre dans les communautés confrontées à l'insécurité alimentaire ciblées par le PAM, en particulier en vue du renforcement des capacités pour accroître le rôle joué par les femmes dans la gestion locale des installations d'entreposage, des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, ainsi que l'aménagement et l'entretien de routes d'accès additionnelles. Le PAM visera aussi l'aménagement de routes de troisième catégorie dans les zones déficitaires en vivres en utilisant le Fonds alimentaire pour associer la construction de routes à des activités d'infrastructure dans les secteurs de la santé



(dispensaires/antennes obstétriques) et de l'éducation (internats/établissements préscolaires).

39. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Les bénéficiaires directs seront au nombre de 121 000; les avantages qu'ils retireront de cette activité seront les suivants: emplois de courte durée, un meilleur accès routier aux marchés et à des installations d'entreposage local, à des services améliorés de santé et d'éducation, ainsi qu'à des réseaux améliorés d'adduction d'eau et d'assainissement. Au nombre des bénéficiaires indirects, on comptera les enfants d'âge préscolaire et des écoles primaires, ainsi que leurs enseignants, les agents sanitaires et les membres des communautés qui auront accès aux services et aux équipements. Le PAM collaborera avec le gouvernement, avec ses partenaires d'exécution, et avec les chefs des communautés locales, en vue d'atteindre un taux de participation féminine de 60 pour cent.
40. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Les initiatives de remise en état seront coordonnées par les Ministères des travaux publics, de la santé et de l'éducation. Les ONG chargées de l'exécution des activités se conformeront aux normes du PAM en matière de suivi et de rapports. En outre, tous les projets feront l'objet d'une évaluation à mi-parcours et d'une évaluation finale. Le personnel du bureau auxiliaire du PAM et le chef de l'équipe de soutien à la réalisation et à la remise en état des infrastructures, basés à Maputo, apporteront leur soutien sur le terrain, et assureront la coordination.
41. **Estimation des coûts.** Un montant de 11 671 400 dollars a été approuvé pour les projets 4720 et 5331. Un montant additionnel de 9 775 440 dollars est proposé pour la construction de routes d'accès (projet 4720) et pour les activités imputées au Fonds alimentaire du PAM pour un montant total de 21 446 840 dollars (y compris les coûts directs et indirects), correspondant à l'utilisation de 44 880 tonnes de produits alimentaires.

Activités sanitaires et éducatives

42. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste à appuyer les groupes de population vulnérables dans les communautés ciblées victimes de l'insécurité alimentaire, où le manque de vivres, de compléments nutritionnels, et de formation en matière de santé et de nutrition contribuent à l'insécurité alimentaire.
43. **Analyse des problèmes.** Il est admis que l'éducation est un secteur crucial pour la croissance future et l'amélioration du niveau de vie de la population du Mozambique, car le développement national passe par l'éducation. L'enseignement secondaire en internat est indispensable dans le secteur de l'éducation pour faire reculer l'analphabétisme et améliorer les résultats du système éducatif. Toutefois les impératifs du travail familial (surtout pour les filles), la maladie, le manque de ressources en espèces pour régler les frais de scolarité et acheter les fournitures, ainsi que les distances excessives à parcourir pour se rendre à l'école ont pour effet un fort taux d'absentéisme et de nombreux abandons scolaires, d'où un faible taux de scolarisation et de réussite. Vu les graves contraintes budgétaires du Ministère de l'éducation, tant pour ce qui est des investissements que pour les dépenses de fonctionnement, qui dépendent beaucoup du financement de donateurs, il est vital d'appuyer à court et à moyen terme les établissements secondaires en internat pour assurer qu'ils restent ouverts et améliorer les perspectives éducatives, notamment pour les filles.
44. En outre, le Ministère de la santé a constaté que les communautés font peu confiance aux structures sanitaires locales, ce qui rend peu accessibles les nutriments essentiels et la formation nutritionnelle. Comme les dispensaires isolés ont souvent été incapables de répondre aux besoins d'intervention sanitaire faute de médicaments, de matériel,



d'infrastructures et de personnel, de nombreuses communautés se fient exclusivement aux pratiques traditionnelles. Il en est résulté des pratiques et des normes sanitaires très médiocres dans tout le pays, et notamment dans les zones rurales, pour les groupes de population à haut risque comme les enfants mal nourris, les séropositifs ou malades du SIDA, et les femmes exposées à un risque obstétrique.

45. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif immédiat est de fournir des produits alimentaires pour maintenir ouvertes les écoles secondaires en internat; de renforcer les services sanitaires et nutritionnels de base pour les enfants mal nourris; d'accroître les disponibilités alimentaires et d'améliorer les pratiques nutritionnelles au bénéfice des femmes exposées à des risques obstétriques; et de sensibiliser la population aux impératifs nutritionnels. Les objectifs à long terme sont de maintenir ou d'améliorer la fréquentation scolaire et l'assiduité des enseignants; d'institutionnaliser les bonnes pratiques nutritionnelles dans les écoles et les dispensaires; d'améliorer les pratiques nutritionnelles des familles et des patients touchés par le SIDA; de réduire les taux de mortalité maternelle et infantile; et de réduire l'effectif des enfants souffrant de malnutrition.
46. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Des distributions alimentaires directes serviront d'incitation à fréquenter l'école pour les enfants et les élèves du secondaire, ainsi que pour les enseignants, et à dispenser une alimentation thérapeutique aux enfants mal nourris dans les dispensaires. Les distributions alimentaires serviront aussi de soutien budgétaire aux établissements secondaires en internat, tandis que la structure des frais de scolarité, des coûts récurrents et la planification de la gestion des produits alimentaires seront reformulées. On utilisera un système vivres pour la formation dans le cadre d'initiatives de sensibilisation aux principes nutritionnels de base, d'hygiène, et de préparation et d'utilisation des aliments. Dans certains cas spéciaux, des articles non alimentaires viendront s'ajouter aux distributions de vivres.
47. **Stratégie d'exécution.** Par le biais du projet 5160 du PAM, le Ministère de l'éducation assurera la livraison de produits alimentaires à tous les établissements secondaires, sur tout le territoire mozambicain, pendant les quatre années à venir. Le PAM et le Ministère de l'éducation entreprendront un retrait progressif des programmes d'alimentation scolaire à mesure que la structure des frais de scolarité sera revue et que des procédures de gestion des produits alimentaires seront mises en place. Des initiatives d'alphabétisation et d'enseignement informel, en particulier à l'intention des femmes, et des campagnes visant à sensibiliser la population à la scolarisation des filles seront menées à titre d'activités complémentaires dans les écoles ciblées par le projet 5160.
48. En collaboration avec les Ministères de la santé et de l'aide sociale, les activités financées par le Fonds alimentaire du PAM appuieront aussi le secteur de la santé dans les communautés victimes de l'insécurité alimentaire ciblées par le PAM, par les moyens suivants: campagnes d'éducation sanitaire et nutritionnelle, initiation aux principes de préparation et d'utilisation des aliments, et formation à l'hygiène, à l'intention des malades du SIDA et de leurs familles; poursuite des programmes d'alimentation thérapeutique dans les dispensaires locaux à l'intention des enfants hospitalisés pour malnutrition et maladies connexes, et formation nutritionnelle complémentaire pour les mères; enfin, pour remédier au taux de mortalité maternelle extrêmement élevé, construction de locaux d'attente dans les maternités, au moyen de l'aide alimentaire et d'activités vivres pour la formation à l'intention des femmes rurales exposées à des risques obstétriques et incapables de se rendre à la maternité pour accoucher. Le Fonds alimentaire du PAM appuiera aussi l'alimentation des enfants d'âge préscolaire dans les crèches communautaires (*escolinhas*), jusqu'à ce que des mécanismes autonomes soient mis en place (le plus souvent



l'alimentation préscolaire se limitera à un an). En outre, des campagnes de sensibilisation et de formation nutritionnelle sont envisagées pour les cuisiniers et le personnel des internats, en collaboration avec le Ministère de la santé.

49. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** On prévoit d'atteindre au total un effectif de 256 000 bénéficiaires directs, dont 8 000 malades du SIDA, 65 000 enfants mal nourris et leurs mères, 153 792 élèves et enseignants de 253 écoles, et 2 400 femmes rurales exposées à des risques obstétricaux dans 48 maternités. En outre, la sensibilisation aux problèmes de nutrition et l'alimentation préscolaire devrait toucher 26 000 bénéficiaires.
50. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Les activités sanitaires et éducatives sont coordonnées par les Ministères de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale, et suivies par les fonctionnaires des services de l'éducation et de la santé, les ONG chargées de l'exécution et les bureaux auxiliaires du PAM. Des rapports annuels, ainsi que des évaluations, à mi-parcours et finale, permettront d'évaluer des résultats de projet.
51. **Estimation des coûts.** Environ 34 220 tonnes de produits alimentaires ont été engagées pour les activités sanitaires et éducatives, soit au total 17 194 620 dollars, coûts directs et indirects cumulés. Un montant total de 1 633 300 dollars a été approuvé pour le projet 5160 jusqu'en juin 1998. Un montant additionnel de 15 561 320 dollars est proposé pour ce même projet 5160 pour la période allant de juillet 1998 à décembre 2001, et pour les activités financées par le Fonds alimentaire du PAM.

Politique, gestion et préparation en cas de catastrophe

52. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste à appuyer les initiatives gouvernementales visant à remédier à l'absence d'une politique nationale en cas de catastrophe, et la mise en place de moyens de gestion et de préparation afin de combattre l'insécurité alimentaire.
53. **Analyse des problèmes.** L'absence d'une politique nationale empêche le gouvernement et les communautés locales de prendre des mesures préventives et de planifier des secours en cas de catastrophe. Faute de mécanismes locaux permettant de répondre efficacement aux situations catastrophiques, les populations sujettes aux catastrophes restent vulnérables à l'insécurité alimentaire.
54. Le gouvernement, le PAM, la FAO, et d'autres partenaires ont entrepris de mettre en place un système de surveillance des catastrophes. A l'échelon régional, des systèmes d'alerte rapide sont financés par le biais de l'USAID, tandis qu'à l'échelon national, la FAO entretient une série de mécanismes de surveillance et d'alerte rapide. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) menées par le PAM contribueront à l'action de suivi en permettant de distinguer les zones les plus vulnérables à la sécheresse, aux inondations, et de suivre différents indicateurs de production végétale. Il est nécessaire de mettre en place une politique et des moyens de planification pour parer aux crises futures et mieux utiliser les maigres ressources locales, tout en confiant aux communautés locales des responsabilités de gestion des réserves alimentaires et de planification des mécanismes à activer en cas d'urgence. Toutefois, les communautés locales ne sont pas prêtes à se charger de ces tâches, et disposent actuellement de capacités insuffisantes pour contribuer à atténuer efficacement les effets des catastrophes naturelles.
55. **Objectifs et résultats escomptés.** Ces activités visent à aider le gouvernement à mettre au point et à institutionnaliser une politique nationale et à aider les communautés locales à mettre en oeuvre cette politique en appuyant les initiatives de renforcement des capacités



d'évaluation, afin d'identifier des mécanismes de prévention et de réaction, les besoins en ressources, et les modalités de suivi et de conduite des opérations en cas de catastrophe.

56. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** A l'échelon national, la formulation des politiques et les stratégies d'exécution utiliseront essentiellement des apports additionnels non alimentaires et des dotations en espèces. Aux échelons provincial et local, des mécanismes vivres pour la formation seront utilisés pour inciter à participer.
57. **Stratégie d'exécution.** Le gouvernement vise à édifier, à adopter et à mettre en oeuvre une politique nationale de préparation et de réaction en cas de catastrophe. Le PAM a d'ores et déjà contribué à l'établissement de cette politique et continue d'exercer un rôle majeur, avec ses partenaires, pour la mise au point finale de la politique, son adoption, et l'instauration d'un dialogue avec le gouvernement visant une stratégie de mise en oeuvre. En l'absence d'une politique effective, les efforts du PAM et des organismes des Nations Unies ou des donateurs en matière de sécurité alimentaire restent ponctuels, ce qui pèse sur des ressources déjà limitées. Le PAM collaborera directement avec les Ministères de la planification et de la coopération, et des affaires étrangères, par le biais du Département de la prévention et de la lutte contre les catastrophes nationales (DPCCN), ainsi qu'avec les autres ministères techniques afin de mettre la dernière main à un projet de politique de préparation aux catastrophes et de le diffuser auprès des administrateurs provinciaux pour application. Le PAM s'inspirera des politiques et des modèles d'exécution élaborés dans d'autres pays d'Afrique australe.
58. Une fois la politique définie et adoptée, sa mise en oeuvre à l'échelon local exigera un effort appréciable de renforcement des capacités. Le Fonds alimentaire du PAM appuiera les efforts consentis en collaboration avec le Ministère du travail, en utilisant les centres provinciaux de formation pour concevoir et dispenser les formations nécessaires au renforcement des capacités en vue de la mise en oeuvre de cette politique.
59. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Le PAM ciblera son action sur les responsables de l'administration dans 10 provinces et des personnes sélectionnées parmi les chefs des communautés locales, notamment des femmes, dans les communautés confrontées à l'insécurité alimentaire où le PAM a des projets en cours. L'on prévoit que la politique de prévention aux échelons provincial et local, si elle est bien mise en oeuvre, renforcera appréciablement la préparation nationale en cas de catastrophe et la conduite des opérations; les bénéficiaires, tant directs qu'indirects, seront environ 12 000.
60. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Des efforts de collaboration seront entrepris avec les partenaires du système des Nations Unies, en collaboration avec le DPCCN. Des apports régionaux seront obtenus par le biais du PAM et d'autres initiatives en Afrique australe. Les apports des centres de formation et leur performances seront coordonnés et suivis en commun avec le Ministère du travail. Des actions additionnelles de suivi seront menées par les bureaux auxiliaires du PAM et par le chef d'équipe de l'unité des politiques, et coordonnées par le biais du DPCCN et du Ministère de la planification et de la coopération. La contribution du PAM sera évaluée dans le rapport annuel de programme, et analysée par des évaluations, à mi-parcours et finale.
61. **Estimation des coûts.** Au total, 4 150 tonnes de produits alimentaires sont proposées à l'appui de l'établissement d'une politique et des activités de gestion et de préparation aux crises, soit un total de 3 051 610 dollars (coûts directs et indirects) à financer par le biais du Fonds alimentaire du PAM.



Opérations d'urgences

62. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste à aider les populations frappées par des catastrophes lorsque le manque de disponibilités alimentaires immédiates contribue à l'insécurité alimentaire.
63. **Analyse des problèmes.** Le Mozambique est victime de catastrophes naturelles répétées, en particulier de sécheresses et d'inondations cycliques. Faute d'une politique et de mécanismes locaux de préparation pour faire face aux crises et atténuer leurs effets, la population du pays reste extrêmement vulnérable et sujette à des pénuries alimentaires, à la malnutrition et aux maladies.
64. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif immédiat est d'aider le gouvernement à répondre aux besoins alimentaires immédiats en cas de catastrophe, en assurant aux femmes un rôle accru dans la distribution et la gestion des secours alimentaires. Les objectifs à long terme consistent à réduire le nombre des victimes des catastrophes, et à assurer une sécurité alimentaire minimale aux ménages des zones touchées.
65. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** Des distributions immédiates de vivres permettront de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels, et serviront de transfert de revenu en temps de crise.
66. **Stratégie d'exécution.** Le DPCCN du Gouvernement mozambicain est actuellement chargé de coordonner les fournitures de vivres et les sites de distribution en période de crise. L'équipe logistique du PAM administre les distributions avec le concours d'ONG et de sociétés de transport privées locales. Des articles non alimentaires, et notamment des semences, ainsi qu'un petit élément en espèces dans certains cas, sont distribués comme de besoin. Le personnel de l'unité logistique et du bureau auxiliaire du PAM se rend sur le terrain pour déterminer l'implantation des points de distribution, le nombre des sinistrés, et les moyens d'accès. Des réunions de coordination et des ateliers seront régulièrement conduits par le PAM et ses partenaires.
67. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Sur la base de l'expérience acquise et des informations déjà réunies, on estime qu'au cours de la période de programmation, environ 800 000 personnes pourraient avoir besoin d'une aide alimentaire d'urgence (à raison d'une moyenne de 200 000 personnes par an, pendant quatre périodes de six mois).
68. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Cette activité est appuyée par tous les partenaires, et notamment par le gouvernement, le PAM ayant été désigné comme acteur principal pour la préparation aux crises et l'atténuation des effets des catastrophes au Mozambique. Le suivi est assuré par le DPCCN, le PAM et les organes locaux d'exécution, en collaboration avec le personnel du bureau auxiliaire du PAM. L'inscription des bénéficiaires, la distribution de cartes de rationnement, et la surveillance des régions sinistrées, ainsi que les effets des distributions de vivres, de semences et d'articles non alimentaires seront coordonnés avec les partenaires du PAM.
69. **Estimation des coûts.** Quelque 49 060 tonnes de produits alimentaires sont engagées pour les opérations d'urgence, soit au total 20 187 070 dollars, coûts directs et indirects cumulés. Au total, un montant de 1 682 270 dollars a déjà été approuvé, et un montant additionnel de 18 504 800 dollars est proposé.



Activités complémentaires

Activités de ciblage des femmes et de renforcement des institutions et des capacités

70. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique de ces activités consiste à promouvoir le rôle des femmes. Les femmes sont les principales productrices de vivres; beaucoup d'entre elles sont chefs de famille et exercent donc un rôle capital dans la sécurité alimentaire de celle-ci. Le manque de participation et de formation des femmes à la distribution et à la gestion des produits d'aide alimentaire est un facteur d'insécurité alimentaire.
71. **Analyse des problèmes.** Les initiatives en matière de sécurité alimentaire ciblent les populations vulnérables, sans toujours explicitement spécifier que les femmes doivent être associées aux questions de distribution et de gestion des produits d'aide alimentaire. Les femmes bien souvent ne sont pas les bénéficiaires directes des ressources de développement, alors qu'elles représentent au Mozambique 52 pour cent de la main-d'oeuvre. Bien que les disponibilités vivrières soient placées sous la responsabilité des femmes dans la plupart des ménages, leur rôle en matière de secours alimentaires et de gestion des produits n'a pas été suffisamment reconnu. En outre il est nécessaire, aux échelons tant national que local, de renforcer les capacités gouvernementales et communautaires en matière de secours et de gestion des produits d'aide alimentaire.
72. **Objectifs et résultats escomptés.** Les activités visent à accroître la participation des femmes et leurs capacités de gestion des produits alimentaires, en prévoyant qu'au minimum 60 pour cent des bénéficiaires des programmes et des ressources seront des femmes, ceci afin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et des communautés; les activités viseront par ailleurs à renforcer les capacités nationales et locales de gestion et d'exécution d'activités de développement appuyées par l'aide alimentaire ciblée.
73. **Stratégie d'exécution.** Afin de porter à son maximum l'efficacité de l'aide alimentaire, les activités et les ressources du PAM sont ciblées de manière à ce que la participation féminine atteigne 60 pour cent. Le PAM a élaboré des directives en matière de promotion de la femme pour tous ses services, ainsi que pour diffusion auprès du gouvernement, des ONG, et des autres organes d'exécution. Ces directives expriment clairement comment les activités peuvent accroître la participation des femmes aux actions de renforcement de la sécurité alimentaire, par la sensibilisation, l'établissement de liaisons entre la formation des femmes et le renforcement de la sécurité alimentaire des ménages, et la présence de composantes de renforcement des compétences en vue d'une amélioration des résultats des activités. Le PAM entretient par ailleurs des relations avec les associations féminines locales, et coopère avec ses partenaires à une programmation qui vise une plus grande équité, l'accès aux services et l'autodépendance (par exemple l'UNICEF, le FNUAP, la FAO, le PNUD, et certains programmes spécifiques de donateurs).
74. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le chef de l'équipe chargée de la promotion de la femme et du renforcement des capacités entreprendra des campagnes de formation et de sensibilisation en coordination avec le gouvernement, les organismes des Nations Unies et les organismes donateurs. Il/elle siègera par ailleurs au Comité d'examen des programmes du PAM pour assurer un taux de participation acceptable des femmes et la mise en oeuvre des activités de formation conformément aux objectifs; il assurera par ailleurs des missions fréquentes de formation à l'intention des agents du PAM. Les rapports annuels ainsi que les évaluations à mi-parcours et finale permettront d'évaluer les résultats de cette activité.



75. **Estimation des coûts.** Au total, un montant de 851 970 dollars, coûts indirects et directs cumulés, est proposé pour les activités de promotion et de renforcement des capacités des femmes financées par le Fonds alimentaire du PAM.

Analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV)

76. **Orientation stratégique.** Le ciblage des communautés les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire est nécessaire, mais difficile, car il faut recueillir des données fiables et cohérentes, les analyser, et entretenir durablement la base de ressources ainsi constituée.
77. **Analyse des problèmes.** Divers organismes possèdent certaines données éparses sur la vulnérabilité. Le PAM a constaté qu'il était nécessaire de regrouper celles-ci, et de les compléter. L'insuffisance notoire des analyses de la vulnérabilité fait obstacle à la préparation aux urgences et à la planification d'activités de développement dans les communautés à haut risque. La formulation d'indicateurs de vulnérabilité est d'une importance de premier plan pour cibler efficacement l'aide alimentaire du PAM.
78. **Objectifs et résultats escomptés.** Les activités prévues visent à appuyer la collecte de données sur la vulnérabilité, leur analyse, et leur gestion, afin d'établir des indicateurs, des critères, de discerner les besoins, et d'établir des mécanismes de suivi des communautés victimes de l'insécurité alimentaire. L'Unité ACV du PAM satisfera ainsi ses propres besoins internes d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, et mettra en commun les informations et les techniques avec le gouvernement et d'autres partenaires pour faire du système d'analyse et de cartographie un instrument intégré dans les mécanismes gouvernementaux.
79. **Stratégie d'exécution.** Le PAM possède sa propre Unité ACV, et avec ses partenaires (notamment USAID et le Gouvernement du Mozambique) il élabore actuellement des indicateurs de vulnérabilité permettant d'identifier et de suivre les communautés les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. L'Unité ACV du PAM ciblera les interventions de projet de manière à promouvoir la gestion des crises et la préparation aux urgences, en ciblant les activités sur les communautés identifiées. On s'efforcera à cet égard de renforcer la fiabilité et la précision des données, en évitant tout chevauchement dans le travail de collecte et d'analyse des données.
80. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le travail d'ACV exige une grande quantité de matériel et de logiciel informatique, des formations, et une série d'ateliers avec les partenaires. L'Unité ACV prendra la direction des initiatives, et assurera la collaboration avec les partenaires. Un suivi conjoint avec le gouvernement et les partenaires sera assuré, et les résultats seront évalués dans chacun des rapports annuels, ainsi que dans les évaluations à mi-parcours et finale.
81. **Estimation des coûts.** Au total, un montant de 993 210 dollars, coûts directs et indirects cumulés, est proposé pour les activités d'ACV à financer par le Fonds alimentaire du PAM.

Activités de promotion et de coordination du Comité gouvernemental de la sécurité alimentaire

82. **Orientation stratégique.** Pour assurer la défense des pauvres qui souffrent de la faim, il faudra promouvoir une coordination et une collaboration accrues entre les partenaires pour améliorer la convergence des activités, leur cohérence, la mise en commun des informations, et éviter le chevauchement des activités et de l'affectation des ressources.
83. **Analyse des problèmes.** Le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG ont constaté qu'en renforçant la planification, la coordination et les



moyens de mise en oeuvre de l'aide alimentaire entre tous les partenaires, les politiques et les programmes visant à améliorer la sécurité alimentaire et la préparation en cas de catastrophe gagneraient en efficacité et en pertinence. Les besoins des pauvres qui souffrent de la faim sont souvent mal pris en compte dans l'attribution des ressources de développement.

84. **Objectif.** L'objectif de ces activités est de promouvoir la mise en place d'un Comité gouvernemental de la sécurité alimentaire, et une participation active à celui-ci.
85. **Stratégie d'exécution.** Le gouvernement reconnaît que ce Comité de la sécurité alimentaire apporterait la cohésion nécessaire au secteur de la sécurité alimentaire, en permettant l'élaboration d'indicateurs communs, d'une politique intégrée, et la formulation d'une programmation. Dans les ateliers conduits en partenariat pour établir le programme de pays, le PAM, le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG sont convenus ensemble que la coordination et la collaboration étaient capitales pour porter à leur maximum les résultats des activités. Par conséquent, le PAM collabore avec tous ses partenaires pour assurer une meilleure coordination en facilitant la création d'une instance ouverte dans laquelle les programmes alimentaires, les politiques et les directives correspondantes puissent être examinés, et les besoins en ressources définis. Ce processus a d'ores et déjà commencé avec une série d'ateliers menés par le PAM avec ses partenaires, et se poursuivra dans le cadre de réunions, d'ateliers et de la définition du mandat du Comité de la sécurité alimentaire.
86. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Cette activité sera conduite par la direction du PAM et par le chef d'équipe sur les politiques, en coordination avec les ministères techniques, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG partenaires. Les résultats du renforcement de la contribution du PAM en matière de coordination et de collaboration seront évalués dans les rapports annuels, et au moyen des évaluations à mi-parcours et finale.
87. **Estimation des coûts.** Un montant total de 205 020 dollars, coûts directs et indirects cumulés, est proposé pour les activités de coordination financées par le Fonds alimentaire du PAM.

Problématique et risques

88. A mesure que la sécurité alimentaire progresse localement, les modalités d'intervention du PAM, notamment les activités vivres-contre-travail et les distributions directes d'aide alimentaire (sauf en cas de catastrophe), risquent de perdre de leur efficacité. Il pourrait devenir nécessaire de privilégier des solutions de remplacement, par exemple des apports de compléments en espèces ou sous forme d'articles non alimentaires.
89. Tandis que l'on formule et adopte une politique alimentaire, à l'échelon national, le PAM pourrait demeurer l'organisme chef de file dans le domaine de la préparation aux catastrophes et de l'atténuation de leurs effets. La mise en commun, le suivi, la cartographie et la surveillance des risques de catastrophe, à l'échelon régional, seront maintenus ou renforcés.
90. Si le Fonds alimentaire du PAM n'est pas rapidement doté de moyens financiers, la réalisation des objectifs définis et la cohésion du programme seront gravement compromises. Par ailleurs, les capacités du gouvernement risquent d'être limitées et le processus de décentralisation ralenti. Dans l'hypothèse où les achats locaux ou régionaux tels que budgétisés n'atteindraient pas les niveaux escomptés, les coûts opérationnels directs pourraient être accrus.



91. La mise en oeuvre des activités dans les zones à déficit alimentaire pourrait se révéler difficile étant donné que les partenaires potentiels ont tendance à diriger les ressources de développement vers les zones à excédent vivrier, où l'aide alimentaire ne jouit pas d'un avantage comparatif.
92. Selon la situation au Mozambique en 2001, la possibilité d'une révision à la baisse ou d'un retrait progressif pourrait être envisagée dans le programme de pays pour 2002-2005.

GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

93. Le portefeuille du PAM au Mozambique a été approuvé par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1996, et il prend en considération les avis formulés dans le SSP pour le Mozambique. La programmation actuelle a été ajustée pour répondre aux nouvelles directives du PAM et s'adapter à la situation nouvelle du Mozambique d'après guerre. Le Comité du programme de pays (CPP) du PAM conduira le processus d'évaluation sur la période de quatre ans, en tenant compte des faiblesses, des études antérieures, des recommandations et des examens de projet, et assurera la conformité du programme tant aux directives du PAM qu'à celles du gouvernement. Conformément au cycle de projet et aux nouvelles procédures décentralisées d'approbation des activités, le bureau du PAM au Mozambique sera appuyé dans son travail d'évaluation par les personnels du siège, et des bureaux de région et de pays, ainsi que par le CPP.
94. Le CPP se réunira deux fois par an pour examiner l'ensemble du programme de pays, sa stratégie et ses objectifs, ainsi que les rapports annuels, afin d'assurer que les activités s'intègrent dans celles des partenaires, et que toutes sont complémentaires et répondent aux objectifs et aux directives du Gouvernement mozambicain. Le CPP harmonisera les objectifs avec ceux des partenaires afin de dégager des indicateurs de programmation communs, notamment dans le cadre des principes d'aide au développement. Les organismes qui siégeront au CPP seront choisis parmi les huit organismes concernés des Nations Unies, et siégeront avec les représentants de 13 donateurs, de neuf ministères techniques et d'un choix d'ONG qui ont pris part aux deux ateliers en mars 1996 pour examiner et apporter des contributions au programme de pays du PAM. Il est escompté que les membres permanents du CPP seront désignés parmi les 30 participants initiaux, une fois le programme de pays approuvé. Le CPP se réunira en septembre 1998.

Exécution du programme

95. Le Comité d'examen des projets (CEP) est une instance interne au PAM composée de huit membres du personnel (y compris des chefs d'équipe et les contributions du personnel des bureaux auxiliaires), qui a vocation d'assurer que les activités sont conformes à l'approche-programme intégrée, et sont effectivement mises en oeuvre dans les communautés ciblées par le PAM pour leur insécurité alimentaire. Le CEP examine la présentation des projets et des procédures correspondantes; il est responsable de la formulation d'indicateurs et d'objectifs de mesure; de la teneur du suivi et de l'évaluation (au plan qualitatif et quantitatif) et de la présentation des rapports; enfin, d'élaborer des cadres de politique sectorielle pour guider les travaux de chacun des services du PAM. L'objet de ces activités est de mettre au point des mécanismes systématiques et normalisés de rapports assurant que les objectifs soient clairement structurés, les résultats mesurés, et



l'impact des activités du PAM sur les bénéficiaires bien établi. Le CEP a pour tâche d'établir de façon définitive les critères de choix des activités (y compris le Fonds alimentaire du PAM), les apports nécessaires et les coûts correspondants, et les besoins de ciblage des femmes et de renforcement des capacités. Les bureaux de terrain organiseront des mini CEP, à l'échelon régional, comme de besoin. Le CEP fera appel à des conseillers techniques extérieurs le cas échéant, et ses recommandations finales seront soumises à la direction pour approbation.

Suivi

96. Les activités de suivi et de vérification des comptes du programme se fonderont sur cinq principales sources de documents: a) les rapports du CPP (suivis en partenariat par les organismes des Nations Unies, les donateurs, le gouvernement); b) les rapports CEAR (suivi financier); c) les rapports CEP (suivi et évaluation des activités de projet); d) les rapports du service d'information (y compris les rapports de synthèse sur l'ACV, les politiques, la promotion des femmes et le renforcement des capacités; et e) les rapports trimestriels d'examen du programme de pays, ainsi que les rapports de suivi des produits alimentaires, de vérification des comptes, et des COPR (semestriels), qui sont communiqués au siège du PAM à Rome. Le suivi continu des projets, les rapports et les évaluations correspondantes traduiront la façon dont les activités exercent leurs effets sur les individus, les communautés et les structures nationales pour diminuer la vulnérabilité des communautés sujettes à l'insécurité alimentaire. Des études analysant les facteurs qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire des ménages et sur l'utilisation des produits alimentaires seront aussi réalisées. Le suivi global du programme de pays sera assuré au moyen de rapports annuels et d'évaluations, à mi-parcours et finale.

Vérification des comptes

97. Le chef d'équipe chargé des finances et de l'administration contrôle l'administration de toutes les ressources financières, et soumet notamment des rapports financiers mensuels au siège, à Rome. Le chef d'équipe siège aussi au CEAR et veille à ce que les systèmes de comptabilité financière, et les pratiques et procédures mises en oeuvre satisfassent aux exigences de vérification des comptes du PAM, ou les dépassent. Pour renforcer la fiabilité, le bureau du PAM au Mozambique (conjointement avec le siège) étudie la possibilité de faire appel à des vérificateurs externes locaux pour effectuer des vérifications régulières de toutes les recettes et dépenses du PAM.

Ajustements et compléments

98. Sur la base des rapports susmentionnés et des activités de suivi, et compte tenu de l'accroissement des responsabilités dévolues à l'échelon régional, des ajustements seront apportés dans les domaines suivants: a) responsabilités des unités opérationnelles ou structures redditionnelles; b) identification des besoins de formation; c) conception et/ou mise en oeuvre des projets; d) identification d'activités complémentaires; et e) réaffectation ou modification des ressources ou des allocations de ressources.

Evaluation à mi-parcours et évaluation finale du programme de pays

99. Les évaluations, à mi-parcours et finale, seront effectuées par un organisme, un groupe ou des personnalités extérieures capables d'évaluer objectivement dans quelle mesure le bureau du PAM au Mozambique a administré et mis en oeuvre avec succès ses activités pour atteindre les objectifs programmés. Les équipes d'évaluation feront usage de



différents outils, y compris des rapports de synthèse sur le suivi et l'évaluation (déjà soumis ou en cours d'établissement), et s'entretiendront avec des bénéficiaires ou des groupes cibles pour déterminer dans quelle mesure les capacités des communautés, et les moyens nationaux de préparation aux catastrophes, d'atténuation de leurs conséquences et de sécurité alimentaire se sont améliorés. Les capacités d'ACV, l'accroissement de la participation féminine, et l'amélioration de la coordination et de la collaboration entre le gouvernement, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les ONG seront aussi évalués. Des ressources pour conduire les évaluations à mi-parcours et finale seront demandées au siège du PAM à Rome. Les deux évaluations seront soumises au Conseil d'administration pour examen, et les observations ainsi que les enseignements qui en seront tirés serviront de base pour l'établissement du prochain programme de pays pour le Mozambique, qui couvrira la période 2002-2005.



ANNEXE I







**TABLEAU 1: PAM/MOZAMBIQUE - PROGRAMME DE PAYS 1998-2001
APERÇU DU PROGRAMME DE PAYS**

| Principales activités | Coûts opérationnels directs | | | | | | Coûts de soutien directs | | | Coûts indirects | | |
|--|---|----------------------|-----------------------|---|--|---------------|----------------------------------|--|-----------------|---------------------|--------------------------|--------------|
| | Effectif des bénéficiaires ciblés (en milliers) | Besoins alimentaires | (Tonnes / an x 4 ans) | Coûts des produits alimentaires (dollars) | Fret maritime/ ass./surv./ plus TTEM** (dollars) | Total COD | Articles non alim., espèces, S&E | Coord. activités complém./ ACV/promotion des femmes/ formation | Total CSD | TOTAL COÛTS DIRECTS | TOTAL COÛTS INDIRECTS*** | COÛT TOTAL |
| Infrastructure appui et relèvement | 5 331 | 52 | Maïs | 37 | 7 016 | 5 68 | | | | | | |
| | 4 720 | 12 | Lég. secs | 3 | 1 701 | 569 25 | | | | | | |
| | VCT | 56 | Sucre | 1 | 776 956 | 379 00 | | | | | | |
| | | | Huile | 1 | 1 136 | 253 00 | | | | | | |
| | Total | 121 000 | Total | 44 | 10 636 | 6 89 | 17 529 | 1 300 | 1 000 00 | 2 30 | 19 82 | 22 1 |
| Santé et éducation | 5 160 | 156 | Maïs | 28 | 5 256 | 4 26 | | | | | | |
| | VCT | 100 | Lég. secs | 2 | 1 280 | 426 90 | | | | | | |
| | | | Sucre | 1 | 504 716 | 246 20 | | | | | | |
| | | | Huile | 1 | 1 136 | 252 20 | | | | | | |
| | | | Lait écrémé en poudre | 164 | 344 406 | 32 80 | | | | | | |
| | | | Sel | 290 | 42 056 | 58 00 | | | | | | |
| | Total | 256 000 | Total | 34 | 8 566 | 5 28 | 13 846 | 500 000 | 750 000 | 1 26 | 15 08 | 17 1 |
| Politique de gestion et de préparation en cas de crise | VCT | 12 | Maïs | 3 | 647 506 | 525 00 | | | | | | |
| | | | Lég. secs | 350 | 157 506 | 52 88 | | | | | | |
| | | | Sucre | 170 | 69 706 | 34 00 | | | | | | |
| | | | Huile | 130 | 117 006 | 26 00 | | | | | | |
| | Total | 12 000 | Total | 4 | 991 706 | 637 50 | 1 629 | 1 000 | 50 000 | 1 06 | 2 67 | 3 0 |
| Total partiel | 389 000 | | | 83 | 20 196 | 12 80 | 33 004 | 2 800 | 1 800 00 | 4 60 | 37 60 | 42 1 |
| Opérations d'urgence | Op. d'urg. 800 | | Maïs | 40 | 7 516 | 6 09 | | | | | | |
| | | | Lég. secs | 4 | 1 826 | 609 60 | | | | | | |
| | | | Huile | 1 | 1 226 | 271 20 | | | | | | |
| | Total | 800 000 | Total | 46 | 10 566 | 6 97 | 17 544 | 1 500 | 0 | 1 50 | 19 04 | 20 1 |
| TOTAL | 1 189 000 | | | 126 | 30 766 | 19 78 | 50 549 | 4 300 | 1 800 00 | 6 10 | 56 64 | 63 0 |
| TOTAL ARRONDI EN MILLIONS DE DOLLARS | | | | 30,77 | 19,78 | 50,55 | 4,20 | 1,90 | 6,10 | 56,65 | 6,37 | 63,02 |

* Estimations de coûts FOB

| | | | |
|----------|-------------------|------------------------------|---------------------|
| Maïs | 185 dollars/tonne | Huile | 900 dollars/tonne |
| Haricots | 450 dollars/tonne | Lait (lait écrémé en poudre) | 2 100 dollars/tonne |
| Sucre | 410 dollars/tonne | Sel | 145 dollars/tonne |

** Estimé à: i) 150 dollars/tonne sur la base des coûts actuels des produits achetés régionalement/localement (maïs, légumes secs). TTEM 110 dollars/tonne. Transport extérieur, assurance et surveillance 40 dollars/tonne.

ii) 200 dollars/tonne sur la base des coûts actuels des produits achetés outre-mer (huile, sucre, lait écrémé en poudre, sel). TTEM 110 dollars/tonne. Transport extérieur, assurance et surveillance 90 dollars/tonne.

*** Pourcentage appliqué: développement 13,9 pour cent; urgences 6 pour cent.

Tonnage total pour quatre ans: 129 310 tonnes, dont 46 060 tonnes pour les urgences (11 515+tonnes/an) et 83 250 tonnes (20 812+tonnes/an) pour des activités de développement.

1) Le Conseil d'administration est invité à approuver pour ce montant, qui sera imputé aux ressources de développement du PAM après déduction des 15 millions de dollars déjà engagés au titre de projets approuvés. Le montant net à approuver est de 27,9 millions de dollars.

2) Ce montant est une estimation de caractère indicatif seulement, les secours d'urgence étant financés sur des ressources autres que celles affectées au développement.

**TABLEAU 2: PROGRAMME DE PAYS 1998-2001
MÉCANISMES DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉ (en dollars)**

| Activités/projets | 5160 | 4720 | 5331 | Fonds alimentaire | Opérations d'urgence | Total coûts directs | Total coûts indirects | Total PP |
|--|--------------|---------------|--------------|----------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------|--------------|
| Activités fondamentales | | | | | | | | |
| Appui et remise en état des infrastructures | 0 | 1 41 | 9 03 | 8 376 | 0 | 18 82 | 2 67 | 21 446 |
| Santé et éducation | 11 06 | 0 | 0 | 3 284 | 0 | 14 34 | 1 93 | 16 340 |
| Gestion et préparation en cas de catastrophe | 0 | 0 | 0 | 2 629 | 0 | 2 62 | 365 43 | 2 994 |
| Opérations d'urgence | 0 | 0 | 0 | 0 | 19 04 | 19 04 | 1 14 | 20 18 |
| Activités complémentaires | | | | | | | | |
| Formation | 80 000 | 20 00 | 110 00 | 150 000 | 0 | 360 00 | 50 04 | 410 040 |
| Promotion des femmes | 80 000 | 18 00 | 120 00 | 170 000 | 0 | 388 00 | 53 93 | 441 930 |
| ACV | 210 000 | 32 00 | 270 00 | 360 000 | 0 | 872 00 | 121 27 | 993 210 |
| Coordination | 40 000 | 10 00 | 50 00 | 80 000 | 0 | 180 00 | 25 03 | 205 020 |
| Total coûts directs | 11 47 | 1 49 | 9 53 | 15 049 | 19 04 | 56 64 | | |
| Total coûts indirects | 1 59 | 207 77 | 1 33 | 2 091 | 1 14 | | 6 30 | |
| Total PP | 13 06 | 1 70 | 10 92 | 17 14 | 20 18 | | | 63 01 |

**TABLEAU 3: PROGRAMME DE PAYS 1998-2001
MÉCANISMES DE FINANCEMENT PAR TYPE DE COÛTS (en dollars)**

| Numéro et titre abrégé du projet | Quantités de produits alimentaires (tonnes) | Coûts opérationnels directs | | | Coûts de soutien directs | | | Total coûts directs | Total coûts indirects | Total programme de pays |
|---|---|---------------------------------|-------------------------------------|-------------|---|--|------------|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| | | Coûts des produits alimentaires | Fret maritime/ ass./surv. plus TTEM | Total | Articles non alimentaires, espèces, S&E | Activités complém. Coord./ACV/ femmes et formation | Total | | | |
| 5160-Alimentation scolaire | 27 352 | 6 525 | 4 20€ | 10 7 | 330 000 | 410 000 | 740 0 | 11 47 | 1 594 | 13 066 0 |
| 4720-Routes d'accès | 2 762 | 829 000 | 452 750 | 1 3 | 70 000 | 80 000 | 150 0 | 1 49 | 207 770 | 1 702 5 |
| 5331* - Appui infrastructures | 21 352 | 5 060 | 3 27€ | 8 3 | 700 000 | 550 000 | 1 2 | 9 58 | 1 332 | 10 921 4 |
| Fonds alimentaire - microprojets de développement | 31 784 | 7 719 | 4 870 | 12 5 | 1 700 0 | 760 000 | 2 4 | 15 04 | 2 091 | 17 141 8 |
| Opérations d'urgence** | 46 060 | 10 567 | 6 97€ | 17 5 | 1 500 0 | 0 | 1 5 | 19 04 | 1 142 | 20 187 0 |
| Total | 129 310 | 30 764 | 19 784 | 50 5 | 4 300 0 | 1 800 0 | 6 1 | 56 64 | 6 369 | 63 018 9 |

**TABLEAU 4: PROGRAMME DE PAYS 1998-2001
ENGAGEMENTS FINANCIERS (en dollars)**

| Numéro et titre abrégé du projet | Approuvé | | Proposé | | Total PP |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|-------------------|
| | Valeur | Dates | Valeur | Dates | |
| 5160-Alimentation scolaire | 1 633 30 | 01/98 - 06/98 | 11 432 7€ | 07/98 - 12/2001 | 13 066 090 |
| 4720-Routes d'accès | 750 000 | 01/98 - 06/98 | 952 520 | 07/98 - 12/99 | 1 702 520 |
| 5331*-Appui infrastructures | 10 921 40 | 01/98 - 12/2001 | 0 | | 10 921 400 |
| Fonds alimentaire - microprojets de développement | 0 | | 17 141 80 | 01 98 - 12/2001 | 17 141 830 |
| Opérations d'urgence** | 1 682 27 | 01/98 - 06/98 | 18 504 80 | 07/98 - 12/2001 | 20 187 070 |
| Total | 14 986 97 | | 48 031 94 | | 63 018 910 |

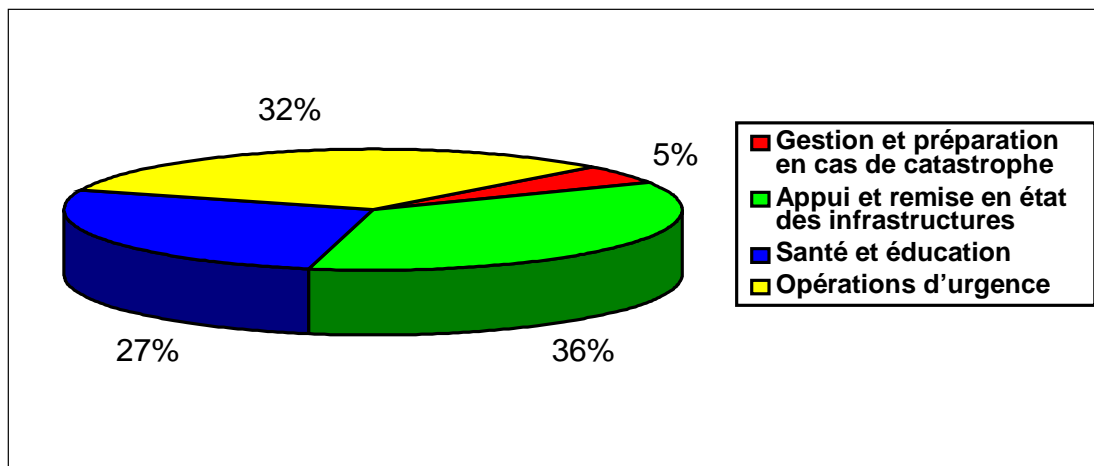
* Le projet No. 5331 a été approuvé pour une durée de cinq ans. Le programme de pays le reconstitue pour quatre ans, les activités devant commencer au second semestre de 1997.

** Y compris les opérations d'urgence actuellement en cours.

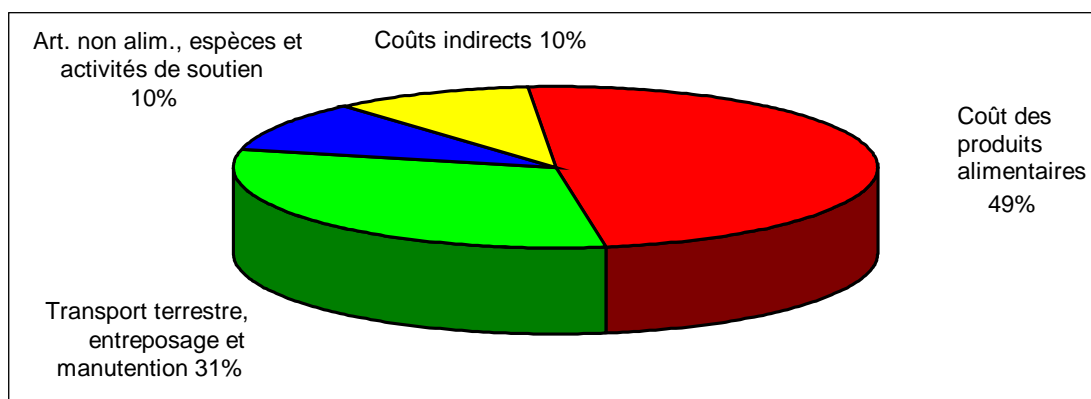
ANNEXE II

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS EN FONCTION DES RESSOURCES ET DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES ET VENTILATION DES COÛTS

RESSOURCES



PAR CATÉGORIE DE COÛTS



BÉNÉFICIAIRES

